



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
10 novembre 2011  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettres identiques datées du 9 novembre 2011, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'écris une nouvelle fois pour appeler votre attention sur les tirs de roquettes qui émanent sans discontinuer de la bande de Gaza.

Le 6 novembre 2011, deux roquettes sont tombées sur le kibboutz Zikim, blessant un homme qui dormait dans son lit. Ces attaques font suite à une nette intensification des tirs de roquettes ces deux dernières semaines : plus de 60 roquettes, missiles et obus de mortier ont été tirés en direction des principales villes et agglomérations du sud d'Israël. Rien qu'au cours des deux dernières semaines, un civil israélien a été tué et de nombreux autres blessés.

Il ne fait aucun doute que le Hamas et les autres terroristes de Gaza qui commettent ces attaques prennent délibérément pour cible des civils israéliens. Les cicatrices qu'ils laissent sont indélébiles. Des dizaines de civils sont traités pour traumatisme. Des foyers sont détruits. Des fermes sont endommagées. Plus de 200 000 enfants israéliens n'ont pas pu se rendre à l'école la semaine dernière par mesure de sécurité et ceux qui sont retournés à leurs terrains de jeu les ont trouvés défoncés par les explosions de roquettes. Personne ne devrait vivre ainsi dans la terreur et sous la menace d'une telle violence.

Bien que la présente lettre soit la troisième que je lui adresse en deux semaines, le Conseil de sécurité n'a toujours pas dit un mot pour condamner ces attaques. Pas un seul. Pour chaque citoyen israélien, le silence du Conseil de sécurité en dit long.

Alors que les roquettes continuent de tomber sur les maisons, les hôpitaux et les établissements scolaires israéliens, il est du devoir de l'Autorité palestinienne de faire une déclaration publique. Il est temps que le Président Abbas fasse enfin entendre sa voix et condamne sans hésitation et sans équivoque les actes terroristes commis depuis la bande de Gaza.

Chaque roquette, chaque obus de mortier, chaque missile tiré sur Israël constitue une violation flagrante du droit international, et Israël continuera de tenir l'organisation terroriste Hamas, qui demeure l'autorité de fait à Gaza, entièrement responsable de toutes les attaques en provenance de ce secteur.

Pour éviter une nouvelle escalade, le Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent agir immédiatement en condamnant sans équivoque ces



attaques. Tous les membres responsables de la communauté internationale ont le devoir de s'élever d'une même voix et d'agir comme un seul homme contre les actes terroristes qui ne cessent d'être commis depuis la bande de Gaza.

Il ne saurait y avoir de plus grande priorité, responsabilité ou obligation, pour quelque nation que ce soit, que de préserver la sécurité de ses citoyens. Israël a exercé et continuera d'exercer, en tant que de besoin, le droit qui est le sien de se défendre, et prendra toutes les mesures qui s'imposent pour protéger ses citoyens.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Ron **Prosor**

---